

la tribune

L'or sur le seuil des 500 dollars (p.3)

Avertissement sévère des grévistes polonais (p.4)

Forum

Finance Informations générales Vivre en 81

Au prochain congrès du Parti conservateur

La carrière politique de Clark sera en jeu

OTTAWA (PC) — Même s'il ne le laisse pas paraître, le leader conservateur Joe Clark réalise fort bien que toute sa carrière politique sera en jeu, le 27 février prochain, au moment où plus de 2,000 membres se réuniront pour la première fois depuis trois ans.

M. Clark aura besoin, alors, d'un vote de confiance des délégués, comparable à celui qu'il a obtenu en 1977, soit 92 pour cent.

Le discours qu'il prononcera à cette occasion revêt donc une importance particulière. "S'il me consulte à ce sujet, je lui dirai seulement d'être bref", a déclaré M. Lowell Murray, un ami personnel de M. Clark nommé au Sénat pendant le gouvernement conservateur.

Devant la pression, cependant, M. Clark redouble d'ardeur, travaillant d'arrache-pied.

A l'exception de courtes vacances en Floride à Noël, le chef conservateur a été sur la route tous les week-ends depuis l'automne, afin de pouvoir rencontrer le plus grand nombre possible de délégués au congrès de février.

Février

Pendant la semaine, il est à son bureau le matin avant 9 heures et il ne s'en va jamais avant 18 ou 19 heures.

Il ne peut pas passer toutes ses so-

rées avec sa famille, car il lui faut souvent rester sur la colline parlementaire pour un vote aux Communes ou autre chose à faire.

Mercredi soir, par exemple, il a assisté à une réception pour les volontaires qui organisent le congrès de février.

"Je crois qu'il va être heureux quand février sera passé", a commenté M. Bill Neville, chef de cabinet de M. Clark et l'un de ses plus proches conseillers.

Le plus difficile, a expliqué M. Neville, c'est que les médias rattachent toujours ce que fait M. Clark, de ce temps-ci, à la remise en question de son leadership.

Ainsi, si M. Clark attaque la politique constitutionnelle ou énergétique du gouvernement, aussitôt on dit qu'il



le fait pour se maintenir à la tête du Parti conservateur.

Sondage

Et même si M. Clark ne laisse pas voir ses sentiments, il reçoit sûrement des "coups psychologiques", selon M. Neville, d'articles du genre de celui qui a prétendu qu'un sondage secret avait démontré que plus de tiers des députés conservateurs étaient contre lui.

Mais les hommes politiques sont de véritables bêtes de somme, a fait remarquer M. Murray, qui a déjà travaillé aux côtés de MM. Robert Stanfield, ancien chef du parti, et Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

En préparation du congrès, M. Clark a admis ses erreurs avec une extrême franchise. Il s'est dit responsable d'avoir laissé l'opinion publique se retourner contre lui et il a admis s'être trompé dans le cas de Petro-Canada.

Coup de théâtre au procès Cantin

Refus d'ajourner porté en APPEL

CHIBOUGAMAU (PC) — Coup de théâtre hier matin à Chibougamau dans le procès de Florent Cantin.

Le juge refuse à la défense un ajournement de quinze jours pour assigner un témoin de dernières minutes et le procureur de l'accusé décide d'aller en appel de la décision de la Cour.

L'appel devrait être entendu à Amos vers le 5 février. D'ici là, l'accusé Cantin est retourné à la maison de transition d'Orléans.

À la reprise des audiences jeudi et, après que la Couronne eut déclaré sa preuve close le procureur de l'accusé, Me Claude Gagnon, a annoncé au juge Georges Chassé qu'il essayait vainement depuis quelque temps de faire lever la confidentialité sur une expertise effectuée par un spécialiste de Boston sur l'inflammabilité des branches de sapin à la demande du ministère du travail du Québec. L'avocat de la défense a toutefois ajouté qu'il venait tout juste d'obtenir la permission du ministère de produire le document et de faire témoigner le fonctionnaire responsable dans ce dossier.

Me Gagnon a expliqué au juge qu'il lui fallait quinze jours pour convaincre l'auteur du rapport, qui habite Boston, de venir témoigner au procès. C'est le commissaire aux incendies, Me Cyrille

Delage, lors de son enquête de l'année dernière sur l'incendie de Chibougamau qui avait demandé au ministère du Travail de faire des tests sur la combustion des branches de sapin et des décorations de Noël fabriquées en sapin.

Devant le refus du juge d'accorder l'ajournement demandé, Me Gagnon a obtenu une suspension au terme de laquelle il a déposé un bref en certiorari qui a pour effet de porter en appel devant la Cour supérieure la décision du juge.

Arguant qu'il croyait que la Couronne avait assigné le fonctionnaire du ministère du Travail, qui avait déjà témoigné lors de l'enquête préliminaire, Me Gagnon a invoqué le droit de son client à une défense pleine et entière pour réclamer l'ajournement.

En rendant sa décision, le juge Chassé a indiqué que les droits de l'accusé bien que réels s'arrêtaient là où commencent ceux de la Cour. Il a ajouté que l'accusé avait eu le même délai que la Couronne pour assigner ses témoins et que, de ne l'avoir pas fait, ce n'était que de la négligence.

La grève à Radio-Canada

Nomination d'un médiateur indépendant dans le conflit?

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Travail, M. Gerald Regan, a indiqué jeudi qu'il étudiera la possibilité de nommer un médiateur indépendant dans le conflit qui oppose les 180 journalistes des salles de rédaction québécoises du réseau français de Radio-Canada à la direction de la société d'Etat.

M. Regan répondait aux questions des journalistes après que M. Bernard Larin, président du Syndicat général du cinéma et de la télévision, et M. Norbert Rodrigue, président de la Confédération des syndicats nationaux, aient rencontré le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox.

Plus tôt, M. Fox avait déclaré qu'il revenait à M. Regan de prendre la décision de nommer ou un médiateur spécial dans ce conflit.

"Je pense qu'il y a place pour la négociation", a déclaré M. Fox à sa sortie de son entretien avec les porte-parole syndicaux, qui ont affirmé qu'il n'y avait pas une seule clause de la convention qui ne pouvait pas être négociée.

Le syndicat

Par ailleurs, M. Larin a souligné que puisque les journalistes sont des employés d'une société d'Etat, il serait préférable que le médiateur ne vienne pas de la fonction publique, ce qui ne veut pas dire que M. de Merlis est malhonnête ou partial, a-t-il ajouté.

M. Regan a rapidement réagi à la suggestion qu'il y ait un conflit d'intérêt parce qu'un fonctionnaire agit comme médiateur entre une société d'Etat et ses employés, défendant l'indépendance et la compétence de M. de Merlis. "Je crains de devoir rejeter immédiatement

cette suggestion", a dit M. Regan, qui a cité en exemple le succès de la médiation dans le conflit opposant Air Canada, une société d'Etat, aux agents de bord, la veille d'une grève.

En acceptant d'envisager la possibilité de nommer un médiateur indépendant, M. Regan a souligné que les médiateurs de son ministère avaient obtenu beaucoup de succès dans leur travail et que la direction de la Société Radio-Canada et le syndicat des journalistes devaient décider de négocier sérieusement avant que n'intervienne un médiateur du ministère ou de l'extérieur.

"Il faut être deux pour danser le tango", a dit le ministre qui a ajouté que le grand écart qui sépare les deux parties devra être comblé avant qu'un médiateur puisse tenter de régler ce conflit.

Plus tôt, à la Chambre des communes, M. Regan avait déclaré que toutes les avenues seraient explorées pour tenter de trouver un terrain d'entente entre la direction de la Société Radio-Canada et les journalistes du Québec en grève depuis le 30 octobre.

Mais, à une question du député libéral de Chambly, M. Raymond Dupont, qui voulait savoir si le ministre entendait rencontrer personnellement les deux parties, M. Regan a répondu que tout ce qu'il pouvait faire, c'était d'offrir les services des médiateurs de son ministère.

Les bulletins de nouvelles nationales de la radio et de la télévision du réseau français de Radio-Canada sont interrompues depuis le 30 octobre dernier en raison de la grève des journalistes qui exigent 13,5 et huit pour cent d'augmentation pour un contrat de deux ans.

Selon une étude de Maurice Pinard

Le PQ pourrait être reporté au pouvoir si l'UN obtient 9% du vote

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Parti québécois pourrait être réélu lors de la prochaine élection générale à la condition que l'Union nationale recueille au moins 9 pour cent du vote populaire.

C'est du moins ce que révèle une étude effectuée par le sociologue Maurice Pinard, professeur à l'Université Laval et spécialiste des sondages d'opinion, pour le compte de l'émission d'affaires publiques Présent, de Radio-Canada.

S'appuyant sur une analyse des résultats des élections générales de 1976, du référendum et des élections complémentaires, M. Pinard en arrive à la conclusion que le Parti québécois remporterait la victoire par une

marge de dix sièges, si l'Union nationale conservait 9 pour cent du vote populaire, soit la moitié de ce qu'elle a obtenu en 1976.

Selon cette hypothèse, le Parti libéral resterait dans l'opposition même en recueillant 48 pour cent des votes exprimés, tandis que le Parti québécois conserverait le pouvoir avec 43 pour cent des votes.

M. Pinard estime en fait que le PQ répèterait alors la percée effectuée en 1966 par le premier ministre unioniste Daniel Johnson, qui avait ravi le pouvoir à M. Jean Lesage avec des pourcentages de votes comparables.

M. Pinard a été l'expert en sondages qui a prêté avec le plus de justesse les résultats du référendum du 20 mai dernier.

Recours collectif: un lent démarrage

MONTREAL (PC) — L'exercice du droit au recours

collectif, entré en vigueur en janvier 1979, a démarré lentement mais si un jugement sur le mérite favorable est rendu dans une cause importante, il sera alors beaucoup plus intéressant pour les Québécois de l'utiliser.

C'est ce qu'a affirmé hier M. Yves Lauzon, secrétaire du Fonds d'aide aux recours collectifs (FARC), au cours d'une conférence de presse où étaient présents MM. Jules Allard, Yvan Gagnon et Gérard Auger, respectivement président et administrateurs du fonds.

Justement, la Cour suprême du Canada a refusé mardi d'entendre l'appel d'un syndicat affilié à la CSN qui contestait une autorisation de recours collectif accordée en Cour supérieure et confirmée, en septembre 1980, en Cour d'appel.

M. René Lapointe, membre du Co-

mité provincial des malades, demande conjointement avec des centaines de pensionnaires de l'hôpital Saint-Charles-Borromée, de Montréal, la somme de \$276.000 pour des dommages et inconvénients dus à une grève illégale, à l'automne de 1979.

"La loi (du recours collectif) a été créée pour des cas pareils, si on ne peut pas y recourir dans ce temps-là, quand le pourcentage de la population est-il déclaré?" a déclaré Me Normand Lord, avocat de M. Lapointe.

Maintenant que l'autorisation est confirmée, a précisé M. Lord, le requérant a trois mois pour déposer en Cour supérieure sa demande en "recouvrement collectif", ce qui sera bientôt fait.

C'est la première fois que le plus haut tribunal du pays confirmait, quoique indirectement, le bien-fondé d'une telle autorisation.

désirée dans les affaires canadiennes et permettant la reprise des négociations entre les différents gouvernements du Canada.



Aide canadienne au Zimbabwe

Le ministre des Finances du Zimbabwe, Bernard Chidzero, et le ministre canadien des Affaires extérieures, Marc MacGuigan, ont signé un accord, hier, à Ottawa, qui permettra au pays africain de recevoir une aide financière substantielle du Canada.

Londres devrait se départir de son pouvoir d'amender la constitution (Lyon)

LONDRES (PC) — En plus de rejeter la requête canadienne de rapatriement de la constitution, le premier ministre du Manitoba a conseillé au Parlement britannique, jeudi, de "se départir de son pouvoir d'amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique".

S'adressant à des hommes d'affaires et à des hommes politiques de Grande-Bretagne, M. Sterling Lyon a expliqué que les changements constitutionnels réclamés affectaient les pouvoirs des législatures provinciales, du consentement nécessaire des provinces.

M. Lyon a affirmé que la Grande-Bretagne, si elle agissait ainsi, mettrait fin à une intrusion non-

Proposition du NPD sur les droits des homosexuels rejetée

OTTAWA (PC) — Les libéraux et les conservateurs du comité parlementaire sur la constitution se sont ligués, jeudi, pour rejeter une proposition néo-démocrate d'interdire toute discrimination à cause de l'orientation sexuelle, du statut matrimonial et des convictions politiques.

Cette proposition aurait eu pour effet, entre autres, de donner les mêmes droits constitutionnels aux homosexuels qu'à tout autre citoyen.

Au nom du gouvernement, le ministre Jean Chrétien a exprimé un refus, à cause des définitions imprécises de l'orientation sexuelle ou des convictions politiques et aussi "parce que nous ne voulons pas lancer un débat politique à ce sujet".

"Qu'arriverait-il si quelqu'un partageait les idées du Ku Klux Klan?", a ajouté M. Chrétien.

Le député conservateur Jake Epp a dit abonder dans le même sens.

Le député néo-démocrate Svend Robinson, de son côté, a dit qu'une "société civilisée" se devait de donner des droits égaux aux homosexuels.

M. Epp avait mentionné sa crainte, en s'opposant à la proposition néo-démocrate, de voir des enseignants homosexuels promouvoir leur orientation sexuelle à l'école.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

569-9201

MACHINISTES D'EXPERIENCE
Important atelier d'usinage à Montréal recherche des personnes qualifiées dans le montage de tours automatiques (set-up man)
(Screw machine)
• Davenport
• New Britain
• CVA-16
• Brown & Sharp
Rémunération très intéressante et autres avantages sociaux.
Ecrire à Casier 6, La Tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
N-38027 J1K 2X8

CIE DE PRODUITS CHIMIQUES WEST Ltée
recherche
REPRESENTANT

Opportunité exceptionnelle pour candidats ambiteux, dynamiques, désirant position permanente avec possibilité d'avancement.
Excellent salaire de base, plus commission, plus allocation d'automobile, plus avantages sociaux, territoire: région de l'Estrie (Sherbrooke).
West Ltée est une compagnie internationale solidement établie au Canada depuis 1907, dans le domaine des produits chimiques pour la maintenance industrielle et institutionnelle.
C'est une équipe énergique et sympathique, c'est un programme de formation moderne et continu.
Si vous êtes travailleur et ambiteux, envoyez votre curriculum vitae et références, ou téléphonez à:
F.W. Laselle
Produits Chimiques West Ltée
5823, avenue Casgrain,
Montréal, Québec H2T 1Y2
1-800-361-5927
N-38038

DIRECTEUR GENERAL

L'établissement
Le Centre Hospitalier de Sherbrooke est un établissement accrédité de 141 lits (125 lits soins de courte durée-spécialisés, 16 lits soins prolongés) affilié à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Le Poste
Le directeur général doit, sous la responsabilité du conseil d'administration, planifier, coordonner et contrôler les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires des services qui répondent à leurs besoins.

Qualifications requises
Diplôme d'études universitaires de trois ans en sciences de l'administration ou l'équivalent; Expérience d'au moins deux ans et demi dans un poste de direction de cadre supérieur; Le bilinguisme est un pré-requis.

Rémunération
Selon les normes de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales.
Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 2 mars 1981 à:
Président du jury de sélection
Concours "Directeur Général"
Centre Hospitalier de Sherbrooke
375 rue Argyle
Sherbrooke, Qué. J1J 3H5
62534

La page éditoriale

Un sondage éclairant

La grande majorité des parents dont les enfants sont directement concernés par des cours d'éducation sexuelle ont répondu favorablement au sondage tenu par leur comité et le pourcentage final indique ce que les observateurs avaient anticipé. Il serait dès lors grossier de prétendre que ce résultat est le produit d'une manipulation ou d'un questionnaire biaisé. Si on peut berner une personne durant un certain temps, on ne peut berner tout le monde tout le temps. Certains parents changeraient - peut-être leur vote aujourd'hui, mais pas en nombre suffisant pour infléchir sensiblement les résultats. D'autre part, affirmer comme le chanoine Achille Larouche qu'on a trompé la population avec un questionnaire sans objectivité, c'est juger malhonnêtement les promoteurs et laisser croire que les parents sont de pauvres sujets sans défense contre des hordes de sexologues corrompus et méchants.

La donnée la plus importante du sondage ne réside toutefois pas dans le pourcentage global, mais dans la volonté de plus de 90 p.cent des parents d'être consultés sur le contenu des programmes. Cela indique clairement que les parents n'ont pas l'intention d'abandonner leurs responsabilités en ce domaine à des fonctionnaires de l'Éducation. Toutefois ce ne sera pas aisé de parvenir à bâtir un programme ou à le compléter en organisant une consultation de cette ampleur. Tel qui sera choqué par l'inclusion d'une notion dans le programme ne se formalisera pas de ce qui indignera des dizaines d'autres parents. Par contre, une autre facette du sondage per-

met déjà de déceler l'orientation générale que les parents désirent: 69 p.cent souhaitent que l'école tienne compte de la morale naturelle inspirée par la foi chrétienne.

Deux autres conclusions du sondage en colorent également la portée de façon importante. Premièrement le fort pourcentage d'opposition ne doit pas être interprété comme non-signifiant ou comme le fait d'obscurantistes d'un autre siècle. A une époque qui a un tel souci de ses minorités, celle-là doit être respectée. Par l'exemption accordée aux enfants, par l'adoption d'un programme qui pourrait quand même les satisfaire, par l'acceptation de leur présence lors des cours? Cela reste à voir. Mais on ne saurait nier les désirs de près de 25 p.cent de la population.

D'autre part, le fait que les parents non concernés s'opposent très fortement à l'enseignement au niveau de la maternelle et du premier cycle, devra amener une sérieuse réflexion au ministère de l'Éducation. Ces parents ont déjà eu des enfants à ce niveau et il faut tenir compte de leur appréciation.

Avant d'inaugurer officiellement les cours d'éducation sexuelle, les programmes devront être scrutés attentivement. Déjà le programme proposé pour la maternelle semble aller trop loin pour les besoins de l'enfant de cinq ans. Mais il ne faudrait pas sombrer dans l'excès contraire et inculquer la notion de péché quand déjà la catéchèse a reculé de deux ou trois ans l'enseignement de cette notion.

Jean Vigneault

La voie facile

Enfin les trois partis fédéraux ne croient pas opportun d'imposer le bilinguisme à l'Ontario. Ils s'uniront cependant au Comité parlementaire sur la constitution pour suggérer à Queens Park de respecter l'article 133 de la constitution qui force déjà le Québec et le Manitoba et obligera bientôt le Nouveau-Brunswick à garantir l'usage des deux langues dans leurs institutions politiques et judiciaires. Les termes de l'invitation qui sera adressée au gouvernement de Bill Davis seront précisés plus tard, l'essentiel étant pour les partis libéral, néo-démocrate et conservateur que le bilinguisme ne force pas la porte ontarienne. Cette entente sur une demi-mesure est châtée et ne risque pas de faire des petits. De plus, le compromis sent l'opportunisme à plein nez.

Le Canada tout entier assiste depuis des mois au flirt politique qu'Ontario entretient avec l'Ontario. La dérobade du parti gouvernemental ne surprend pas. Le Parti libéral troquerait d'ailleurs, peut-on croire, la plupart de ses convictions contre des appuis à son projet de résolution concernant le rapatriement de la constitution. Les conservateurs viennent de l'apprendre à leurs dépens quand

le Parti libéral a croulé sous la menace des néo-démocrates de retirer leur appui au projet Trudeau et refusé plus longtemps d'endosser l'amendement des conservateurs relatif au droit de propriété.

Le Parti conservateur avait, lui, à ignorer qu'une question de gênes le relie au parti conservateur de M. Davis. Mais le PC a l'esprit de famille. Joe Clark répète faiblement qu'il faut considérer l'installation du bilinguisme en Ontario. Mais ses convictions s'arrêtent où comment l'opposition de l'Ontario et les visées électoralistes de M. Davis.

Même le NDP qui entendait infléchir la position de M. Davis a ployé devant l'insistance des néo-démocrates de l'Ontario qui se voyaient mal courtoiser le peuple avec un bouquet d'épines à la main.

Les trois partis fédéraux ont tenté de passer la patate chaude à l'Ontario qui risque fort de la laisser tomber, feignant de ne pas la voir. Davis ne veut pas de l'article 133. Donner le choix à l'Ontario de l'appliquer ou non c'est cautionner le reniement du bilinguisme institutionnel. Ni l'honneur des partis fédéraux ni la morale ne sont saufs.

Jacques Lafontaine

BAVASSERIES

La profession de l'avenir

La profession que je vous propose aujourd'hui n'a pas encore été reconnue par l'Office des Professions, même si elle influence votre vie plus que toute autre. Il s'agit de la profession d'horoscopiste, ou plus simplement, d'inventeur d'horoscope. Il y a beaucoup d'avenir dans cette profession.

Cette profession est étonnamment peu achalandée. Pourtant je m'imagine mal qu'on commence sa journée sans référer immédiatement à l'horoscope. Il ne sert à rien de consulter votre agenda, votre bible ou votre manuel de yoga si l'horoscope vous prédit des ennuis domestiques, des malheurs au travail ou des écueils financiers. Il serait même recommandable de lire l'horoscope avant de se lever pour éviter tout ennui. L'horoscope étant donc une nécessité vitale, il est facile de conclure que les cadres de la profession soit loin d'être fermés à de nouvelles candidatures.

La profession d'horoscopiste est une autre preuve que tous les emplois ne sont pas réservés à ceux qui ont accompli des études universitaires. C'est aussi une preuve qu'il n'est pas nécessaire de travailler très fort dans la vie pour réussir. Il suffit de connaître une cinquantaine de mots, à part évidemment les douze signes du Zodiaque, de faire semblant de croire à ce que l'on écrit et de posséder un bon classeur. Car un horoscope ne doit pas être détruit après un seul usage. Les prédictions pour le Verseau dans un mois peuvent servir au Bélier le mois suivant et au Sagittaire peu après. Et qui se souviendra l'année suivante que vous reprenez les mêmes thèmes?

Les salaires sont astronomiques en horoscopie et la confiance que mettent les gens en cette science procure de grandes satisfactions aux experts de cette discipline. Le patron des faiseurs d'horoscope SCINTILLE.

Lucien Labadie



OPINION DES LECTEURS

On ne trouvera pas la grandeur en cédant à ses instincts

M. Jacques Dumais du journal "le Soleil" de Québec, a fait paraître sur l'enseignement sexuel un article qui ne mérite pas de passer inaperçu, pour deux raisons: celle de confirmer nos positions et celle d'apporter un bel exemple de "matraquage" servi par l'un de nos rédacteurs de quotidien se constituant arbitre de nos débats publics au profit d'un libéralisme avancé.

Nos pauvres allégations n'auraient passé une rampe infranchissable sans quelque chance. Mais voilà que M. Jacques Dumais déclare que le programme officiel d'éducation sexuelle du Ministère d'éducation pour être en vigueur en 1981 sera "amoral". Donc ne comportera pas de valeurs morales et religieuses et du coup il remplacera tous les autres manuels. Les sexologues s'en réjouissent déjà en battant les mains. La victoire est à moitié acquise: sexologie amoral et

sexologues pourront entrer dans nos écoles sans coup férir et sans mutations profondes.

Contre ceux qui d'une manière hypothétique promettaient aux parents une éducation sexuelle avec référence aux valeurs morales et chrétiennes, prétention que nous jugeons improbable, M. Dumais apporte le démenti formel à cette démagogie, pour "avoir les parents" comme à ceux qui invoquaient les normes du Comité catholique de 1976. Le nouveau programme a été adressé à 5 commissions scolaires d'une manière quasi secrète pour trouver bon preneur. On continue à défier les vrais parents responsables, à leur passer cela "sous la couverture" pour mieux les tromper. C'est devenu partout style courant d'une bureaucratie politique amoral. Ce qui annule et rend non effectif une partie du "Sondage" de

la C.S.C.S. Encore souhaiterions-nous qu'il ait l'avantage, à cette heure, de ré-équilibrer les choses en profondeur, et n'être pas un échantillon de plus au domaine des probabilités.

L'autre déclaration de M. Jacques Dumais nous met en désaccord total à savoir que contre le Vatican il faudrait faire fi des réticences et des tabous des valeurs morales et suivre un rapport de l'Organisation mondiale de la santé demandant aux gouvernants de passer des lois pour rendre obligatoire l'enseignement sexuel à l'école. Petite méprise sur laquelle il y aurait long à dire. L'homme est un "être métaphysique", donc moral. Ce qui fait qu'il n'y a pas d'éducation sans morale. On devrait le savoir. Ceux qui pensent "sexualité", devraient penser aussitôt à quelle morale? Mais ne sont-ils pas plutôt les instruments conscients d'une sexualité sans morale?

Un enseignement sexuel qui se change aussitôt en information, en excitation, en libération sexuelle hors de tout éclairage moral et religieux, cela donne quoi à une simple logique humaine pas trop fantaisiste ni paranoïaque... Cela donne le permis total à peu de nuance près et déjà codifié en n'importe lequel ouvrage ou volume de cet enseignement en cours, sans attendre celui du ministère.

Il est scabreux et révoltant d'entendre dire qu'un certain "humanisme" va remplacer les dimensions morales et religieuses, alors que c'est la connaissance chrétienne qui définit et oriente l'homme. "L'homme est au coeur du mystère du Christ." (Jean-Paul II). Si l'enseignement sexuel détermine la perte du patrimoine moral pour notre jeunesse, nous n'avons plus aucune raison de l'envisager. Nous devons nous en détourner brutalement.

plus de sens ces mots du premier lieutenant de police au temps de Louis XIV:

"Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude (morale)", comme nous aimerions faire savoir "que tous les laxismes engendrent fatalement les démissions" et qu'à l'encontre d'une nouvelle matière éducation digne de ce nom supposerait un effort pédagogique accru pour instaurer au moins dans l'esprit de notre jeunesse une langue et une culture différente d'assistés culturels.

Une éducation sexuelle pour "l'appel du corps" contre "l'appel de l'esprit". Jean-Paul II vient d'en nier le sens. "La permissivité morale ne rend pas les hommes heureux." Ce qui voudrait probablement dire que par une sélection constante l'homme doit poursuivre la réalisation parfaite de son être par voie de l'évolution morale et spirituelle et qu'au contraire s'éloigner de la dignité humaine serait démontrer contre toute expérience et cohérence que la poursuite de sa grandeur n'a jamais été de céder à ses instincts mais d'avoir selon leconte Nouy, "délaisser un passé déjà trop teint de l'animalité ancestrale." Comme "ce qui guérit du rêve, ce n'est pas moins de rêve, mais tout le rêve."

Chan. A. Larouche

Education sexuelle: où est la vérité?

Depuis longtemps on parle et on écrit beaucoup au sujet de l'éducation sexuelle à l'école. Des gens sont fanatiquement contre, alléguant que cette éducation relève exclusivement des parents et qu'à l'école elle serait donnée par des enseignants n'ayant pas suffisamment de principes religieux ou moraux. Donc éducation immorale et néfaste.

D'autre part, ceux qui sont pour cette éducation à l'école disent qu'elle fait partie de l'éducation générale et déplorent qu'un grand nombre de parents ne la font pas. Où est la vérité et la meilleure solution? Est-ce que vraiment tous les parents font bien cette éducation à la maison? Évidemment non. De plus, bien naïfs seraient les bons parents qui se croiraient seuls à la faire, car il y a les compagnons, l'entourage, la télévision, les revues et livres, etc., qui ont autant sinon plus d'influence que les parents.

Et puis, parmi les parents actuels, particulièrement les hommes, de qui ont-ils reçu leurs renseignements sexuels? A 95% au moins, ils les ont reçus non de leurs parents mais de compagnons pas nécessairement bons, de revues ou autres média pas toujours bons.

A tous les jours, à la télévision, dans les journaux, les revues, les conversations, etc., les jeunes voient ou entendent beaucoup de faits se rapportant au sexe et ce n'est pas toujours fait ou dit selon les principes religieux ou moraux, loin de là. Vouloir nier cela serait faire l'autruche.

Les chansons et les histoires qu'on entend à la télévision et aussi dans les réunions de bonnes familles roulent souvent autour de faits sexuels illicites qu'on semble magnifier, et les gens applaudissent et rient.

Un bon nombre de jeunes de très bonnes familles ignorent le nom des organes sexuels, et avec des mots vulgaires, ils en parlent pour en rire et faire des folies, imitant en cela beaucoup d'adultes.

Et que dire des familles de plus en plus nombreuses où le laisser-aller, le libertinage, l'adultère, remplace l'amour véritable et licite? Quelle éducation reçoivent les enfants dans ces familles?

Y aurait-il moyen qu'une bonne éducation sexuelle soit donnée à la maison et aussi à l'école? Je le crois à condition qu'on en prenne vraiment les moyens.

Un éducateur

Le droit de grève et l'exploitation du pauvre

Peut-être que M. Jean Lesage a été le "père de la révolution tranquille" mais quand il a donné le droit de grève dans les hôpitaux et tout le branle-bas, là, moi, je dis qu'il a été le "père de l'exploitation du pauvre".

Depuis ce temps, nous avons de moins en moins et notre bon gouvernement a pris la relève. Cela n'a pas aidé pour contrer l'infla-

Un citoyen de Dudswell

Note sur l'unité des chrétiens

En cette semaine de l'Unité des Chrétiens, je revois certains textes portant à réfléchir et à prier sur ce grand objectif des croyants chrétiens. Entre autres, celui-ci:

"Dans cette voie vers la réunion, il y a beaucoup d'obstacles: des obstacles du côté orthodoxe, du côté protestant, et des obstacles, plus généraux, concernant à la fois tous nos frères séparés..." Mais, comme l'écrivait le cardinal Bea, "le plus grand obstacle à l'unité est l'accumulation d'incompréhensions, de ressentiments, de malentendus, de souvenirs historiques douloureux..." Ajoutons encore que très souvent nos frères séparés ignorent la vérité catholique ou n'ont que des idées fausses, entretenues depuis des siècles par des préjugés transmis de génération en génération. Un autre obstacle, hélas! est le mauvais exemple que donne la vie de nombreux catholiques. N'entend-on pas dire souvent: "Pourquoi devrions-nous catholiques, si les catholiques ne sont pas meilleurs que nous?"

(...) Par conséquent, il y a un travail immense, préalable et lent, à faire: établir avec les chrétiens séparés des contacts de plus en plus fréquents, rapprocher les mentalités pas à pas, éliminer les préjugés, entretenir des attitudes de foi vivante et de

charité véritable, collaborer étroitement dans d'autres domaines que celui de la religion. Non moins importants sont la prière incessante, les sacrifices, et surtout l'exemple d'une vie catholique authentique. "Aucun élément, écrit Jean XXIII dans l'encyclique Ad Petri Cathedram, n'y pourra contribuer autant que la recherche et la pratique de la sainteté".

J'ai tiré ces extraits du livre de Père D.S. Amalor-pavadass: "L'Inde à la rencontre du Seigneur" (p. 214-216), paru en 1964, voici 16 ans.

Quel chemin avons-nous fait depuis — en sainteté? Lab

Comment faire de la méta-politique

Le conseil des universités a récemment mandaté un comité d'étude (comité Archambeault) sur l'évaluation de la formation universitaire en service social au Québec. Le dit comité pousse son questionnement jusqu'à la réévaluation de la nécessité de maintenir le programme de baccalauréat en ce domaine. Face à l'importance d'un tel document, le regroupement des étudiants(es) en service social des universités et/ou modules québécois(es), (Ressuc), s'oppose au caractère anti-démocratique et méprisant concernant le processus de consultation proposé par le comité, afin d'obtenir la position étudiante.

Notre regroupement a envoyé au printemps 80 une réponse très substantielle au rapport préliminaire du comité Archambeault tel que celui-ci le suggérait. Nous n'avons reçu qu'un maigre accusé de réception reflétant le manque évident de préoccupation du point de vue étudiant. Bien sûr, dans son rapport préliminaire le comité dit précisément que: "L'expérience de la participation des étudiants dans les comités de révision des programmes de formation en service social a démontré que les attentes et les préférences d'un groupe, à un moment donné, sont considérées par le groupe suivant, parfois à une année seulement d'intervalle comme dénuées, dépassées ou pour le moins inappropriées." Le comité Archambeault semble suggérer que les étudiants(es) sont aussi instables qu'im-

prévisibles sans aucune base concrète pour émettre de tels énoncés. Nous pensons que l'attitude du comité Archambeault n'est que pur préjugé et que le point de vue étudiant a déjà démontré au contraire, qu'il pouvait être continu dans le temps, à travers les événements, et amener des changements dans la ligne déjà trop démocratique de la refonte de la formation en service social.

La prochaine démarche du comité Archambeault allait donner l'allure d'un match de boxe à ce processus de consultation. Le comité d'étude envoyait en effet, à deux semaines d'avance à chacune des écoles de service social, une lettre demandant qu'un représentant étudiant choisi par le directeur de chaque département, (par exemple le directeur du département de l'université de Montréal fait lui-même partie du comité Archambeault...) veuille se soumettre aux questions préparées par ce comité dans le cadre d'une fin de semaine de "brain storming" à Sherbrooke. Les étudiants auraient dû littéralement aller donner leurs idées sur une base individuelle sans droit de regard sur l'utilisation de celles-ci. Il nie ainsi la représentativité du regroupement étudiant et le pouvoir légitime de celui-ci.

Le comité agit comme s'il y avait une différence fondamentale de qualité d'organisation entre "eux"

et "nous". Il essaie de se situer par son pouvoir bureaucratique et son comportement anti-démocratique, au-dessus de la politique des organisations de service social. En ce sens, il fait de la méta-politique comme d'autres ont fait de la métaphysique.

(...) Depuis que l'Etat québécois a pris son essor, l'intervention en service social n'a pas cessé de devenir de plus en plus curative et individualiste, de plus en plus légale et de plus en plus éloignée des préoccupations préventives et communautaires. Par contre, la gestion des services sociaux était davantage liée à des décisions de législateurs assujettissant les bénéficiaires à des restrictions économiques et idéologiques très éloignées des critères minimums qui définissent des services professionnels susceptibles de résoudre des problèmes sociaux.

Pour que les bénéficiaires puissent demander un jour une pratique dans les services sociaux qui corresponde davantage au vécu quotidien des populations touchées, le Ressuc considère qu'il est essentiel qu'il soit reconnu dans toute discussion sur la formation et sur la pratique en service social.

Jean Gauthier
délégué
membre du Ressuc

Violente sortie de Reagan contre l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a condamné l'URSS dans des termes extrêmement violents et repoussé toute forme de "revanche" contre l'Iran, lors de sa première conférence de presse tenue à la Maison blanche jeudi après midi.

Evoquant l'attitude des Soviétiques, il n'avait pas hésité à dire que la seule moralité que recon-

naîsse l'Union soviétique "est celle qui renforce sa cause, c'est à dire qu'elle se réserve le droit de commettre des crimes, de mentir, de tricher de façon à obtenir cet objectif". "Quand vous avez à faire avec eux, a-t-il ajouté, même quand il est question de détente, vous devez avoir cela en tête". Il avait répété auparavant qu'à ses yeux toute discussion sur

la limitation des armements stratégiques ne pouvait être séparée de l'attitude globale de l'Union soviétique dans le monde.

Interrogé à plusieurs reprises sur sa politique vis à vis de l'Iran, il a affirmé qu'il "n'était pas digne des Etats-Unis" d'appliquer une revanche quelconque contre l'Iran. Il a confirmé que les Etats-Unis hono-

raient les accords d'Alger, à condition qu'ils soient conformes aux lois internationales, mais, a-t-il ajouté, "cela ne signifie pas que nous faisons comme si rien ne s'était passé".

Le président est apparu tendu, hésitant à plusieurs reprises sur des questions techniques. Il s'est fait reprendre ainsi par un journa-

liste qui lui a fait remarquer qu'il avait situé la Jamaïque en Mer Méditerranée.

Une semaine après sa prise officielle de fonctions, il n'a pu que répondre plusieurs fois "attendez". Cela a été le cas notamment quand il a été interrogé sur la poursuite de l'embargo sur les ventes de céréales à l'Union soviétique.



Le ton monte en Pologne

Avertissement sévère aux grévistes

VARSOVIE (AFP) — Le gouvernement polonais a menacé jeudi soir de prendre des mesures

d'autorité pour mettre fin aux grèves tout en se déclarant prêt à poursuivre les négociations

avec "Solidarité". La déclaration du gouvernement ne précise pas la nature des mesu-

res envisagées pour assurer "le fonctionnement normal des entreprises", mais évoque en

termes dramatiques "le chaos et l'anarchie" qui se sont installés selon elle dans le pays, et dénonce l'activité accrue des "forces hostiles au régime socialiste".

Cette mise en garde officielle intervient au lendemain de l'appel lancé par la commission nationale de coordination de Solidarité pour une suspension des grèves dans le pays. Le gouvernement évite ainsi d'affronter directement le syndicat indépendant et ses huit millions de membres. Son

avertissement semble seulement s'adresser aux grévistes qui ne se conformeraient pas aux consignes données par les instances nationales du mouvement qui ont été renouvelées jeudi par les dirigeants de Solidarité.

La déclaration gouvernementale ne remet pas en cause les négociations qui doivent s'ouvrir vendredi après-midi entre une délégation de Solidarité conduite par M. Lech Walski et des représentants du pouvoir.

Protestation contre les Etats-Unis

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique a officiellement protesté jeudi à Moscou auprès du chargé d'affaires par intérim des Etats-Unis, M. Jack F. Matlock, contre la récente déclaration du département d'état mettant en cause la couverture par la presse soviétique du dé-

noisement de l'affaire des otages américains en Iran.

Les affirmations selon lesquelles l'U.R.S.S. aurait tenté de compliquer le règlement du problème des otages "sont pour le moins Surprenantes, et au fond calomnieuses", indique le texte de la protestation

remis à M. Matlock par le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gueorgui Kornienko.

La déclaration du département d'état, en date du 23 janvier, est dénuée de fondement et dénigre la position de l'U.R.S.S., poursuit le texte cité par l'agence Tass, qui rappelle l'attachement de l'U.R.S.S. au strict respect des normes universellement reconnues du droit international.

problème des anciens otages américains, hostile à l'Union soviétique, est attisée aux Etats-Unis pour tenter de caouffler les projets de consolidation de la présence militaire américaine dans la région du Golfe persique", poursuit le texte remis à M. Matlock.

Etat d'urgence en Equateur

QUITO (AP) — Le gouvernement équatorien a décrété l'état d'urgence, mercredi soir, à la suite du conflit frontalier avec le Pérou.

Ce décret, décidé par le président Jaime Rodos, instaure la censure de la presse et notamment sur les articles

diffusés par les agences télégraphiques.

Seuls pourront désormais être transmis les articles "refletant fidèlement les bulletins d'information officiels qui doivent être considérés comme la source essentielle d'information sur la situation à la frontière".

Le fait que la déclaration du département d'état ait été rendue publique témoigne que le but poursuivi était de monter l'opinion publique aux Etats-Unis contre l'Union soviétique, affirme la note de protestation.

"L'idée s'impose que la campagne, autour du

PROVENCAL
Cuisine française
Ouvert tous les jours
5156, boul. Bourque
Rock Forest
Res. (819) 864-9124

LOUER DE TOUT 569-9548
LOCATION MARTINEAU
2456 ouest, rue King
Machines à laver les tapis à la vapeur.
Agent autorisé Honda pour générateurs, pompes à eau, etc.

Steinberg
CORRECTIONS
Deux erreurs se sont glissées dans notre cahier publicitaire, encarté dans ce journal le 27 janvier.

- 1- La photo des pruneaux "Sunsweet" de Californie, format moyen, sac de 2 lb, n'apparaît qu'à titre indicatif. Le format des pruneaux, qui y apparaît est celui du produit annoncé.
- 2- La catégorie des pommes McIntosh du Québec, sac cello de 4 lb, aurait dû être de fantaisie et non Canada de fantaisie.

Nous nous excusons de tout inconvenient causé auprès de notre aimable clientèle.

PRIX IMBATTABLES!
Santana
MAGASIN SURPLUS DE MANUFACTURE
326, Boucherville, Sherbrooke

Vente BOTTES fin de saison pour hommes, femmes et adolescents

- SOULIERS DE PRINTEMPS en cuir
- SOULIERS BLANCS

SECONDS **COMMANDES ANNULÉES**

BOUTS DE LIGNES

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 10 h à 11 h
à 5 h 30 p.m.
jeudi, vendredi 10 h à 11 h
à 9 h p.m.
samedi 9 h à 11 h à 5 h p.m.

collège de sherbrooke

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

GESTION DES AFFAIRES

EN COLLABORATION AVEC
Chambre commerce de la province de Québec
Les Chambres locales
La Banque fédérale de développement
Ministère de l'industrie du commerce et du tourisme

UN SOIR PAR SEMAINE PENDANT 10 SEMAINES.
Les cours débutent le lundi 23 février à 19 h
Date limite d'inscription: 14 février
COUT POUR CHAQUE COURS: 20\$ PAYABLE AVEC L'INSCRIPTION

LES COURS OFFERTS SONT LES SUIVANTS:

COURS	NUMERO	DESCRIPTION	JOUR	ENDROITS
Comment lancer une entreprise	1	Planification et avenir de votre entreprise	lundi	
ABC de la vente	2	Technique de base de la vente, ouverture, fermeture, objections, etc.	lundi	Sherbrooke, Magog, Richmond, Asbestos, Lac-Mégantic, Coaticook, Windsor et East Angus
Tenue de livres et comptabilité	3	Eléments de base de la tenue de livres et comptabilité	mardi	" " "
Principes de gestion financière	4	Principe de base de la finance	mardi	" " "
Comportements organisationnels	5	Traitement des problèmes humains dans l'entreprise et les relations interpersonnelles	mercredi	" " "
Impôts	6	Principaux aspects de la fiscalité et en définir les éléments importants	mercredi	" " "

Découper et faire parvenir au
Secrétariat de l'Education des adultes
475, rue Parc
Sherbrooke
J1H 5M7
tél.: 563-3150 poste 157-158

NOM..... PRENOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL.....
TELEPHONE: rés..... bureau.....
Nom de l'entreprise.....
Occupation.....
No (s) cours choisi (s)..... endroit du cours.....

JOINDRE VOTRE CHEQUE OU MANDAT-POSTAL AVEC VOTRE INSCRIPTION (à l'ordre du Collège de Sherbrooke)

475, rue Parc
Sherbrooke, QC
J1H 5M7

61756

Vivre en 81

SANS EXERCICE...ils ne peuvent que tourner en rond

Le patinorama Kinsmen leur donne une lueur d'espoir



(Photo La Tribune par Doug Gerrish)

Il faut voir le plaisir qui se lit sur le visage de Louis pour comprendre combien lui pèse l'immobilité à laquelle il est condamné sans cette voiturette tout à fait spéciale acquise grâce aux dons des Kinsmen. Sans cela, il ne pourrait certes pas jouer au ballon avec Francine Caron.

par Lise Ouellette

SHERBROOKE — "Nous avons une fillette de onze ans, handicapée mentale sévère, qui se déplaçait seulement à genoux. Comme c'était plus fatigant, elle ne faisait que tourner en rond. Aujourd'hui, elle se déplace à quatre pattes, sur de plus grandes distances, et effectue plus de longueurs. Sa vision des choses n'est plus la même".

Cette jeune bénéficiaire du Centre Notre-Dame-de-l'Enfant, mentionnée par l'infirmière-chef Monique Lacombe, doit son évolution aux efforts du personnel régulier de l'institution, bien sûr, mais aussi aux services d'employés occasionnels embauchés grâce au Club Kinsmen et à un projet Canada au Travail.

La partie des profits du patinorama annuel que le Club Kinsmen a versée au Centre a permis, pendant sept semaines, l'été dernier, de retenir les services de deux jeunes filles lesquelles ont donné l'opportunité à 25 jeunes handicapés mentaux sévères de profiter de la barboteuse extérieure.

"Grâce à elles, les enfants ont pu avoir des services individualisés qui n'auraient pas été possibles autrement parce que les jeunes demandent trop de soins et ne sont pas assez autonomes", de préciser Francine Caron, coordonnatrice du projet.

Dans la barboteuse, les enfants profitaient d'activités de relaxation et de détente, d'acclimatation à l'eau et à la piscine ainsi que des exercices d'assouplissement.

"Il y a des gestes que les enfants doivent apprendre et ils sont plus faci-

les à exécuter dans l'eau, d'expliquer Francine Caron. Comme ils aiment généralement la piscine, les activités d'apprentissage sont plus agréables dans ce contexte et les éducateurs peuvent avoir plus d'exigences".

Pour les jeunes bénéficiaires dont la plupart sont à ce point handicapés qu'ils doivent être déplacés à bras et qu'ils ne peuvent se tenir seuls, les gros avantages du projet Kinsmen demeurent la relaxation et le plaisir ressenti au contact du chaud soleil de juillet, de l'eau rafraîchissante et de la brise estivale.

"Lorsque les techniciennes en réadaptation physique du projet Canada au Travail les prenaient en main, par la suite, elles pouvaient très facilement stimuler les enfants devenus beaucoup plus réceptifs", intervient Monique Lacombe.

Pendant 10 mois, sous sa supervision et celle du pédiatre, trois techniciennes ont évalué 45 enfants pour finalement travailler de façon plus intensive auprès de 35 d'entre eux.

Elles ont notamment incité les jeunes handicapés mentaux à exécuter des mouvements actifs et passifs, elles leur ont fait faire de l'hydrothérapie, de la stimulation à la marche, elles ont adapté des fauteuils pour un positionnement adéquat et procédé à des séances de "clapping" qui consistent à faciliter l'expectoration par tapotements dans le dos.

Exigeant une spécialisation en réadaptation, certaines de ces activités tellement indispensables aux handicapés mentaux sévères, n'auraient pu être réalisées.

Que l'on songe au positionnement. "Les techniciennes ont répondu à des besoins très urgents et elles ont su concevoir des adaptations convenant particulièrement bien à chaque bénéficiaire. Elles en ont sorti beaucoup du lit, de cette façon", témoigne Mme Gisèle Joyal, directrice des services professionnels.

Les bénéficiaires ont souvent des difficultés de tonus musculaire. Par exemple, ils ne peuvent tenir leur tête ou rester assis dans un fauteuil. Il s'ensuit des problèmes majeurs comme des colonnes vertébrales courbées

ou la condamnation à rester coucher, explique à son tour Mme Lacombe, en vulgarisant beaucoup les données.

Or, en adaptant les fauteuils ou autres appareils, les jeunes peuvent être maintenus droits. Les conséquences sont incommensurables: ils deviennent plus réceptifs à la vie extérieure, ils peuvent être stimulés, se livrer à des apprentissages autrement impossibles. L'alimentation s'effectue plus normalement et plus facilement, les fonctions respiratoires s'améliorent. "Ils profitent plus de la vie et du monde qui les entourent", ajoute l'infirmière chef.

Mais jusqu'à quel point les handicapés mentaux sévères ont-ils conscience de toutes ces améliorations et en profitent-ils vraiment? "Ce n'est pas important de connaître jusqu'à quel point les enfants en sont conscients.

En réalité, nous ne pouvons pas le savoir. Notre souci, c'est de leur donner la plus grande possibilité de vivre avec l'extérieur et de ne pas, nous-mêmes, les limiter dans leur développement. Même si le jeune retire seulement le plaisir, jusqu'alors inconnu pour lui, de toucher un jouet du bout des doigts, il en a le droit", de rétorquer Mme Lacombe, avec conviction.

Privés de ces services depuis septembre, des jeunes affichent déjà une régression malheureuse. C'est pourquoi les autorités du Centre Notre-Dame-de-l'Enfant misent beaucoup sur deux choses: le patinorama Kinsmen de dimanche et le débloquage des fonds demandés au ministère des Affaires sociales pour l'embauche d'un ergothérapeute et d'un physiothérapeute qui rétabliraient sensiblement les mêmes services aux bénéficiaires.

Nouveaux aménagements pour les personnes handicapées

SHERBROOKE (MR) — Sur recommandation du directeur des Services de l'équipement, M. Bertrand St-Cyr, le comité exécutif de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke a résolu d'accepter les dépenses pour des aménagements accommodant les personnes handicapées à l'école Bussière.

Selon M. St-Cyr, au budget d'immobilisation, est prévu un aménagement de la salle des professeurs à l'école Bussière.

De plus, il faut aménager une salle de toilette pour le personnel au rez-de-chaussée de l'école et cette dernière, selon M. St-Cyr, pourrait être construite selon les dimensions recommandées pour recevoir des per-

sonnes handicapées.

L'estimé des travaux est de \$3.500, soit \$3.000 pour aménager la salle de toilette et \$500 pour le seuil de la porte d'entrée.

Le ministère de l'Éducation a mis de l'avant un programme d'élimination des barrières architecturales des écoles dans l'optique d'intégrer les personnes handica-

pées dans la collectivité.

M. St-Cyr recommandait donc aux commissaires de participer au programme d'allocations spécifiques pour l'élimination des barrières architecturales à même l'enveloppe régionale du ministère de l'Éducation en présentant le projet pour l'école Bussière.

\$3.732 pour les sinistrés

Après l'invitation lancée à la population désireuse d'aider les victimes des tremblements de terre qui se sont déroulées en Italie, Caritas-Sherbrooke a fait parvenir à Caritas International la somme de \$3.732.

C'est l'organisme national Caritas Italiana qui assure la gestion de ces dons.

Par ailleurs, Caritas-Sherbrooke recevra dans les prochains jours un rapport d'activités dans lequel sera décrit l'état financier à l'égard de l'utilisation des montants reçus.

BOUTIQUE

Camélie Inc.

JUSQU'À

50%

de rabais sur toute notre
merchandises d'hiver en magasin.

2243, King ouest, 563-5066
Centre d'achats King, Sherbrooke

ERRATUM

Les dates de nos séminaires
auraient dû se lire:

LE 31 JANVIER et LE 1er FEVRIER
LE LOTUS AKSHARA
267, rue Olivier, Sherbrooke
566-8011 — 563-0783

PANNE D'ELECTRICITE?
RADIATEURS PORTATIFS

KERO-SUN

- S'allume d'une seule pression du doigt
- Très propre — brûle sans résidu
- Aucune cheminée à installer
- Avec l'utilisation normale permet d'économiser sur le chauffage
- Idéal pour chalet, garage, amateurs de chasse, de pêche ou camping, etc.
- 7 modèles disponibles pouvant développer de 8.700 à 19.500 BTU à l'heure.

En montre chez:

L'ÂTRE ANTIQUE INC. 1124, est. rue King, Sherbrooke 563-9622

SKI DE FOND

50% RABAIS

sur skis de fond K2.
Bonna .Jofa .Atomic .Norvik .Hagan.

BM IMPORT
Le roi du ski de fond et alpin
26, King ouest, Sherbrooke 569-1816
Sous-sol du Terminus d'autobus.

VENTE A RABAIS

40%

de CUIR-SUEDE MOUTON RENVERSE

Salon de fourrure

Daniel Laflamme

74, rue Albert (Dunkin Donut fait le coin) Sherbrooke, 567-1517

Vente

MARCHANDISE AUTOMNE-HIVER
(en magasin)

50% DE RABAIS

ROBES, JUPES, BLOUSES, PANTALONS, GILETS, RATINE DE VELOURS "REGENCY", MANTEAUX D'HIVER.
Tailles 5-16 ans

MANTEAUX et COSTUMES ULTRA-SUEDE A PRIX COMPETITIFS
COSTUMES de LAINAGE ET IMPERMEABLES

IMPORTATIONS, COSTUMES DE BAIN ET TRICOTS, CHAPEAUX ET ACCESSOIRES.

BOUTIQUE *Impoussé enr.* 1056, 12e Avenue nord Sherbrooke 566-1121
Vaste stationnement gratuit.

Cordiale invitation à vous toutes mesdames à venir voir notre COLLECTION PRINTEMPS-ETE '81.

OUVERTURE OFFICIELLE

CLINIQUE MEDICO — ESTHETIQUE DE L'ESTRIE ENR.

NOUVEAU TRAITEMENT DE LA CELLULITE

Avec

- médicaments reconnus
- contrôle du régime alimentaire
- programme d'exercices de raffermissement musculaire.

ENTIEREMENT SOUS CONTROLE MEDICAL.

877, Conseil, Sherbrooke.
Tél.: 566-6666



PHARM-ÉCOMPTES®
JEAN COUTU



on trouve de tout... *même un ami*

ALAIN J. HADDAD, prop., 445, King est, Sherbrooke, 563-1212
LIVRAISON 7 JOURS PAR SEMAINE.

Le 14 février, c'est la St-Valentin... et c'est bientôt!

Pensez-y, une délicate attention fera tellement plaisir. Quant à nous, nos comptoirs regorgent de cartes, parfums, friandises et cadeaux spécialement pensés pour cette occasion.

VEDETTES DE LA SEMAINE

SAVON JERGENS 19¢
Savon petit format en 1

ARRID 93¢
en aérosol, 150 ml

DAINTY BOWL 63¢
12 oz

ANTIPHLOGISTINE
RUB-535
Onguent, ne tache pas, ne graisse pas et pénètre bien.
Format 80 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **139**

BODY ON TAP
SHAMPOING
Shampooing enrichi de bière pour cheveux normaux, secs ou huileux.
Format 450 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **289**

ADORN FIXATIF
Fixatif-coiffeur en aérosol.
Format 400 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **197**

VICKS VAPORUB
Onguent, soulage les maux de tête, le rhume.
Format 150 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **237**

FOIE DE MORUE
"WAMPOLE"
Huile de foie de morue en capsules de source naturelle.
Format 100 capsules (10 minimes)
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **169**

PLAYTEX ENSEMBLE
Ensemble de biberons comprenant sacs à jeter après-usage et languettes détachables.
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **589**

CREST DENTIFRICE
Dentifrice pour prévenir la carie. Saveur régulière ou menthe.
Format 150 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **154**

HEAD & SHOULDERS SHAMPOOING
Shampooing qui enrayer les pellicules.
NOUVEAU FORMAT
lotion 450 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **314**

AGREE RINCE-CRÈME
Crème de rinçage revitalisante. Aide à prévenir les cheveux gras entre les shampooings.
Format 450 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **199**

CRICKET BRIQUET
Briquet à butane non rechargeable.
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **56¢**

VOLUTIS ou MODELING "OREAL"
Permanente pour coiffure souple à l'huile d'amandes douces.
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **349**

FLINTSTONES + FER
Multiples vitamines plus fer, à croquer.
Format 100 comprimés
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **449**

TRAC II CARTOUCHES
Cartouches à lames jumelées microdouce.
Format 10
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **217**

TRADITION CHOCOLATS
Délicieux chocolats saveurs variées:
Oh Henry, glosette, buds, arachides, raisins, macarons, wafers ou bridge mixture.
Format 175 g
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **97¢**

FOAMY MOUSSE
Mousse à raser, arômes assortis.
Format 300 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **139**

RENE GARRAUD
une touche française à LA BEAUTÉ QUÉBÉCOISE

Une exclusive de PHARM-ÉCOMPTES JEAN COUTU

OROBRONZE GÉLULES
à base de caroténoïdes, pour paraître bronzé, même sans soleil.
Format 80 gélules
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **18⁸⁹**

ABSORBINE JR.
Liniment antiseptique pour douleur musculaire, traitement efficace du "pied d'athlète".
Format 120 ml
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **157**

IVORY SAVON
Doux savon de beauté.
Format 4 pains (petits)
Limite 3 par client
EXPIRATION: 7 FÉVRIER
AVEC CE COUPON **89¢**

Personnelle
UN BON ACHAT... C'EST: •QUALITÉ •QUANTITÉ •BAS PRIX

SAC À GLACE De qualité AVEC CE COUPON 459	DÉSINFECTANT Aérosol Format 369 g AVEC CE COUPON 179	CRÈME MÉDICAMENTEUSE Format Jarre 280 ml AVEC CE COUPON 169	SAC À EAU CHAUDE Si pratique AVEC CE COUPON 529
SHAMPOOING ou RINCE CRÈME Format 900 ml AVEC CE COUPON 119	HUILE DE BAIN Pour soin de la peau sèche Format 500 ml AVEC CE COUPON 299	ALCOOL 70% Pour friction Format 455 ml AVEC CE COUPON 73¢	PAPIER DE TOILETTE Format 4 (Jaune seulement) AVEC CE COUPON 119

Limite 3 par client — EXPIRATION: 7 FÉVRIER